

Charte de fonctionnement du CA de la Filiale d'Imagerie Cardiovasculaire de la SFC

Un thème d'imagerie cardiovasculaire est confié à 4 ou 5 membres du CA

Liste des thèmes :

1. Valves
2. Insuffisance cardiaque et cardio-oncologie
3. Cœur droit
4. Aorte, péricarde, vasculaire, oreillettes
5. Cardiopathies congénitales
6. Cardiopathies ischémiques
7. Cardiomyopathies
8. Innovation en imagerie IRM Scanner Médecine Nucléaire Intelligence artificielle
9. Imagerie Interventionnelle

Un responsable (volontaire) suivra le thème durant les 2 ans minimum.

Il sera force de propositions de sessions en assurant une logique de gestion de sa thématique sur toute la période :

- pour le congrès Paris-ECHO
- pour les JESFC
- pour Euro-Echo

Il assurera une veille bibliographique et des recommandations de son thème permettant

- d'élaborer les sessions en relation avec l'actualité scientifique,
- et également de construire les MAJ sur le site internet en interface avec le Groupe Jeune FIC pour la veille biblio Echoweblne.

Il proposera en fonction du calendrier des productions en moyenne 2 à 3 fois par an un cas clinique et une vignette en rapport avec sa thématique (pour le site internet de la FIC : Echoweblne).

Si son thème est retenu, il coordonnera, avec un membre du Bureau, la réalisation :

- d'un des 2 webcasts annuels,
- ou du DPC annuel de la FIC, incluant la réalisation des QCM et du programme de la session présentielle,
- ou des sessions de posters commentés au congrès PE
-

En parallèle, il est proposé à chaque membre du CA d'intégrer une des commissions transversales de la FIC (le responsable de chaque commission est un membre du Bureau):

- 1. Commission site internet**
- 2. Commission congrès** (Paris-ECHO, Euro-Echo, JESFC)
- 3. Commission formation** (e-DPC, intégration Echoweblne, DIU, internat, re-certification)
- 4. Commission recherche**

5. Commission relations internes/externes

Chaque membre du CA/bureau s'engage à participer (ou s'organise pour participer) à au moins 3/4 des réunions annuelles de la Filiale en présentiel ou en visioconférence.

Chaque membre du CA participe à une réunion en visioconférence tous les 3 mois dans le cadre de l'activité des commissions organisée par le responsable de la commission.